

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00171 Numéro SIREN : 800 102 394 Nom ou dénomination : A.N.O

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2023 sous le numéro de dépôt 2617

ORDONNANCE

Nous, **Rémy DOUGE**, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du Greffier;

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions des articles L. 225-100 et suivants, et R. 225-64 et suivants du Code de commerce ;

Accordons un délai jusqu'au 30/04/2023

pour la réunion de l'assemblée générale des actionnaires de la société :

A.N.O (SAS)

4, Rue Gustave Eiffel

Saint-Jean de Linières

49070 Saint-Léger-de-Linières

aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2022 ;

Disons que la présente ordonnance sera mentionnée au registre du commerce et des sociétés à la diligence de Monsieur le Greffier du Tribunal de commerce d'Angers ;

Disons qu'elle sera notifiée par LRAR à :

A.N.O (SAS)

4, Rue Gustave Eiffel

Saint-Jean de Linières

49070 Saint-Léger-de-Linières

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

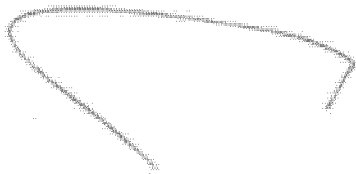
Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 30,04 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à ANGERS,

Le Greffier,

Signé électroniquement par
Me Raphaël PAILLE

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a short vertical stroke.

Le Président,

Signé électroniquement par
remy DOUGE
le 08/03/2023

A handwritten signature in dark ink, featuring a stylized, cursive script with a prominent horizontal stroke at the end.